



**L'influence langagière de l'arabe  
sur le français contemporain**

**Par**

**Tarek Abdel-Naïm Assem**

**Maître de conférences-Faculté des Langues**

**(Al-Asun) Université de Sohag**

**Date de réception: 1 /3/2022**

**Date d'acceptation: 18/3/2022**



## Résumé:

Notre recherche intitulée " **L'influence langagière de l'arabe sur le français contemporain**" vise à élucider le grand rôle que la langue arabe a joué dans la formation des nouveaux mots français en mettant l'accent sur l'influence langagière de l'arabe sur la langue française actuelle.

Notre corpus écrit est issu de dictionnaires français et d'une enquête concernant l'usage oral des Français contemporains, sur deux aspects morphosyntaxiques spécifiques de l'intégration des emprunts lexicaux d'origine arabe.

En ce qui concerne la méthode suivie dans l'analyse de l'intégration de ces mots arabes, nous traitons deux aspects principaux de l'analyse des emprunts : l'un est phonologique ; et l'autre est morphologique.

Dans la présente étude linguistique, nous essayons de rendre compte de la manière de prononcer les mots français d'origine arabe dont la langue première est différente de la langue source des néologismes employés. Nous citons le nombre des mots arabes qui ont conquis le français dans les différents domaines: les sciences, les mathématiques, la flore, les mœurs, l'astronomie, etc.

Nous mettons en lumière sur la prononciation et la signification des mots français d'origine arabe. Concernant les emprunts, nous expliquons également tous les types d'emprunts avec quelques exemples.

D'ailleurs, notre étude indique la grande place de l'arabe dans la langue française. Nous présentons une liste de mots d'origine arabe, employés couramment en français contemporain. Chaque mot emprunté à l'arabe est présenté avec sa transcription phonétique en précisant sa nature et sa signification en français. Enfin, nous traitons les problèmes de l'intégration des emprunts arabes en mettant l'accent sur les types de l'emprunt lexical et l'importance de l'emprunt linguistique.

**Mots-clés:** emprunt, intégration, origine.

**ملخص :**

يهدف هذا البحث وعنوانه "التأثير اللغوي للغة العربية على اللغة الفرنسية" إلى توضيح الدور الكبير الذي تلعبه اللغة العربية في تكوين وصياغة كلمات فرنسية جديدة، كما يظهر جليا التأثير اللغوي للغة العربية على اللغة الفرنسية الحالية.

أما بالنسبة لعينة البحث فهي مأخوذة من القواميس الفرنسية وبحث مختص في الاستعمال الشفوي للفرنسيين المعاصرين لكلمات مقتبسة من أصل عربي، وفيما يخص الطريقة المتبعة في تحليل إدخال هذه الكلمات العربية فإننا نتناول مظهرين رئيسيين في تحليل الاقتباسات: أحدهما صوتي، والآخر صرفي.

إننا نسعى من خلال هذه الدراسة اللغوية الحالية أن نولي اهتمام كبير بالطريقة التي تنطق بها الكلمات الفرنسية من أصل عربي لأن اللغة الأولى تكون مختلفة عن لغة المصدر في الكلمات الجديدة المستعملة، كما نذكر في هذه الدراسة عدد الكلمات العربية التي غزت اللغة الفرنسية في مختلف المجالات: العلوم والرياضيات والنباتات والسلوكيات والفلك... الخ.

أما فيما يخص الكلمات المقتبسة من العربية فإننا نلقى الضوء على نطقهم ودلالاتهم في اللغة الفرنسية، كما نشرح أيضا كل أنماط هذه المقتبسات مع ذكر بعض الأمثلة. فضلا عن ذلك تبين دراستنا المكانة العظيمة للغة العربية في اللغة الفرنسية وذلك من خلال تقديم قائمة لكلمات من أصل عربي مستعملة في اللغة الفرنسية حاليا. تستعرض الدراسة أيضا التحويل الصوتي ونوع ودلالة كل كلمة من أصل عربي.

وفي آخر هذه الدراسة نطرح المشكلات الحقيقية التي تنتج عند إدخال المقتبسات العربية كما نتناول كل أنواع المقتبسات المعجمية وأهميتها اللغوية.

**الكلمات المفتاحية :** مقتبس - إدخال - أصل.

Notre recherche vise à élucider le grand rôle que la langue arabe a joué dans la formation des nouveaux mots français en mettant l'accent sur l'influence langagière de l'arabe sur la langue française actuelle. Notre étude étudie également les mots français empruntés à l'arabe.

Notre corpus écrit est issu de dictionnaires français et d'une enquête concernant l'usage oral des Français contemporains, sur deux aspects morphosyntaxiques spécifiques de l'intégration des emprunts lexicaux d'origine arabe.

En ce qui concerne la méthode suivie dans l'analyse de l'intégration de ces mots arabes, nous traitons deux aspects principaux de l'analyse des emprunts : l'un est phonologique ; et l'autre est morphologique.

Le nombre des racines arabes sont six mille environ du vocabulaire français qui contient plus de soixante mille mots. Dans le continent européen, il est habituel de diviser l'arabe en littéral et en dialectal malgré qu'il n'y a qu'une langue arabe ; mais nous devons la mettre en considération sous deux points de vue : celui du style et celui de la parole.

Il est bien remarquable que dans le dictionnaire *Le Robert* (en version électronique de 2010), nous pouvons retenir le grand rôle et l'importance des emprunts pour enrichir la langue française contemporaine. Dans ce dictionnaire, nous pouvons compter plus de 60 000 mots, **dont 11 825 d'origine étrangère** pour environ 90 langues étrangères. L'existence de ces mots emprunts affirme qu'il y a des relations authentiques du français avec les autres peuples au cours de leur histoire, surtout

en ce qui concerne la guerre, la colonisation et le commerce ...etc.

Chaque langue possède un code et un moyen de communication, elle se forme toujours par la création des mots issus de son propre passé par l'emprunt dans les langues des autres peuples. Cet emprunt peut être le résultat d'un long cheminement dans le temps et l'espace comme celui d'une démarche imposée par la loi ou par la conquête de son propre territoire comme celui de voisins proches. Il faut donc dire que chaque langue s'est enrichie et s'enrichit toujours de ce qu'elle a trouvé "ailleurs".

Autrefois, il y avait trois raisons essentielles pour l'influence efficace de la langue arabe sur le français :

- Les mots arabes venus enrichir le français sont venus d'autres pays devenus musulmans en raison des conquêtes au début de l'Islam ;
- Les dialectes arabes sont marqués par les langues des peuples avec lesquels ils étaient en contact direct.
- La longue présence ottomane dans les territoires arabes a imposé un certain vocabulaire ensuite importé par la colonisation française.

### **Place de l'arabe dans la langue française :**

Jean Pruvost, dans son livre, «Nos ancêtres les Arabes: ce que notre langue leur doit», a souligné que *«la langue arabe vient en troisième position parmi les langues vivantes auxquelles le français a le plus emprunté, après l'anglais et l'italien.»* La

langue arabe a exercé une influence réelle sur la langue française, surtout dans le domaine de l'alimentation, de la mode ou de l'art. Plusieurs mots comme *algèbre*, *zéro*, *calife*, *abricot*, *gazelle*, *sorbet*, *alcool* sont emprunts des racines arabes. (Pruvost, 2017)

Au dix-huitième siècle, la langue arabe a donné au français beaucoup de nouveaux mots grâce à l'Espagne musulmane. En outre, au cours de la conquête française sur le Maghreb, les Français utilisaient des mots arabes pour pouvoir communiquer avec les habitants du Maghreb arabe. En revanche, les migrants venant de ces pays du nord d'Afrique comme l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, ont apporté avec eux de nouveaux mots pratiqués dans toute l'Europe, surtout en France.

*«La langue arabe est apparue vers le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Les populations arabes préislamiques, qui ont vécu dans la péninsule Arabique et dans les régions voisines, l'utilisaient sous sa forme orale. Jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, l'arabe ne fut pas systématiquement rassemblé et enregistré sous forme écrite. Il fallut attendre l'arrivée du prophète Mahomet (571-632) pour normaliser la forme écrite de l'arabe dans le Coran. Comme de plus en plus de non-arabophones se convertissaient à l'islam, le Coran devint le lien le plus important entre les musulmans, Arabes comme non-Arabes.»* ([www.axl.cefan.ulaval.ca](http://www.axl.cefan.ulaval.ca))

En conséquence, les musulmans, qui sont indépendamment de leur origine ethnique, tiennent en plus haute estime l'arabe et le considèrent comme le moyen d'un riche patrimoine culturel. Si nous contemplons le Coran et la langue arabe, nous pourrions retenir une relation intime et authentique entre les deux, cela a

donné à la langue arabe son statut particulier et unique, ce qui a contribué à l'arabisation de plusieurs peuples.

Au VIII<sup>e</sup> siècle, la civilisation arabe était clairement en progrès sur la civilisation occidentale, alors que l'arabe était déjà une langue savante codifiée. Les savants arabes avaient pu traduire un grand nombre d'ouvrages grecs et chinois, et avaient également accès à la plupart des domaines comme la philosophie, les sciences et les techniques des Anciens. Les plus grands savants du monde étaient arabes ou d'origine arabe, surtout dans les domaines de la littérature, de la philosophie, de la science, etc. Tout cela a contribué à enrichir les langues européennes avec les mots arabes.

C'est grâce à la civilisation arabe que la plupart des mots arabes ont conquis les langues romanes, surtout le français. D'après les dernières statistiques, les emprunts à la langue arabe sont au nombre de 419 (*Le Robert 2010*). Beaucoup de ces emprunts concernent les sciences, les mathématiques, la flore, les mœurs, l'astronomie, etc.



**Tableau des mots français les plus fréquents  
d'origine arabe**

<u>Mot français</u>	<u>Mot arabe</u>	<u>Mot français</u>	<u>Mot arabe</u>
Chiffre	رقم	Hijab	حجاب
Assassin	سفاح - سفاك دماء	Imam	إمام
Dar-el-makhzen	دار / مخزن	Islam	إسلام
Couscous	كسكسي	Jalabiya	جلابية
Alcazar	قصر منيع	Jupe	جبية
Alchimie	كيمياء قديمة	Magasin	محل
Alcool	كحول	Matelas	فراش
Algèbre	الجبر	Nénuphar	نبات النيلوفر
Algorithme	حساب الخوارزمي	Orange	برتقالة
Almanach	تقويم	Rais	رئيس
Ambre	عنبر	Satin	ساتان
Argan	شجرة الأركان (في المغرب)	Savate	حذاء قديم
Arsenal	ترسانة	Sirop	شراب
Artichaut	خرشوف	Sofa	أريكة - مقعد
Aubergine	بادنجان	Souk	سوق
Bedaine	كرش - بطن كبير	Sucre	سكر
Coton	قطن	Sultan	سلطان
Bédouin	بدوي	Talc	بودرة - مسحوق الطلق
Caïd	قائد	Talisman	تعويذة - طلسم
Calife	خليفة	Tare	عاهة - عيب - علة
Caramel	كراميل	Tarif	تعريف
Chemise	قميص	Zéro	صفر

## Remarques

- Le mot "**argan**" signifie un arbre endémique de la région du sud-ouest du Maroc de la famille des Sapotacées. Il désigne aussi le fruit de cet arbre.
- Le mot "**assassin**" est emprunté à l'arabe حشائش, c'est le pluriel de حشاش, c'est-à-dire le consommateur de hachich, dérivé du mot arabe حشيش qui signifie *herbe*.
- Toutes les formes du mot "**matelas**" sont issues de l'arabe مطرح qui est dérivé du verbe طرح. Ce mot vient de l'ancien français *materas* et il est issu de l'italien *materasso*.
- Le mot "**tagine**" vient du berbère tajin venant du grec ancien. C'est un plat en terre cuite vernissée et doté d'un couvercle conique dans lequel cuisent à l'étouffée et les aliments.
- Le mot "**zéro**" vient de l'arabe صفر, mais il vient de l'italien *zero* et il est issu aussi du latin médiéval *zephirum*. Le **sifr** arabe nous donne aussi le mot "**chiffre**" qui donnait le sens "**zéro**" en ancien français et en moyen français avant de se spécialiser, à partir de la fin du XIVe siècle, dans celui de «signe du système numérique arabe», qu'il a toujours.

En ce qui concerne le mot "**abricot**", Ce mot est passé du latin au français via le grec ancien, l'arabe, l'espagnol et le catalan. Les Grecs l'ont emprunté aux Romains et les Arabes ont emprunté aux Grecs sous la forme *al-barquq* البرقوق. Puisqu'il n'y a pas de son /p/ en arabe, le /p/ a été remplacé par le son /b/. Les Espagnols l'ont emprunté aux Arabes sous la forme *albaricoque*

et les Catalans sous la forme *albercoc*. La forme française actuelle "**abricot**" vient de l'emprunt espagnol.

Ce qui nous intéresse dans cette étude linguistique, c'est l'influence langagière de l'arabe sur le français contemporain. C'est pourquoi, il faut signaler qu'à nos jours, surtout aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, il y a plus de cinquante termes arabo-musulmans qui s'ajoutent au français. Dans le tableau suivant, nous présentons quelques exemples avec leur orthographe, leur prononciation en français et leur traduction en arabe.

<u>Mot français</u>	<u>Prononciation</u>	<u>Mot arabe</u>
Ayatollah	[ajatola]	آية الله
Baroud	[barud]	بارود / باراد (في الجزائر)
Burkini	[byrkini]	بوركيني
Burqa	[byrka]	برقع
Charia	[ʃa/rja]	شريعة
Chiite	[ʃi/it]	شيعة
Djihad	[dʒi/ad]	جهاد
Djihadiste	[dʒi/a/dist]	جهادي
Fatwa	[fa/twa]	فتوى
Hallal ou Halal	[a/lal]	حلال
Intifada	[in/ti/fa/da]	انتفاضة
Méchoui	[me/ʃwi]	مشوى
Merguez	[mɛr/gɛz]	مرقاز (سجق مغربي)
Salafiste	[sa/la/fist]	سلفي
Sunnite	[sy/nit]	سني
Taboulé	[ta/bu/le]	تبولة
Tchador (persan)	[tʃadɔr]	شادور (عباءة فارسية)

Dans les lignes suivantes, nous allons présenter une liste de mots d'origine arabe, employés couramment en français contemporain. Chaque mot emprunté à l'arabe est présenté avec sa transcription phonétique en précisant sa nature et sa signification en français d'après le dictionnaire de l'Académie française et selon le site ([www.lalanguefrancaise.com](http://www.lalanguefrancaise.com)):

- **ayatollah** [a/ja/to/la] آية الله

C'est un nom masculin qui désigne l'un des titres les plus élevés décerné à un membre du clergé chiite. Ce mot signifie la personne particulièrement intransigeante sur un sujet précis.

*Ex: Ayatollah Khomeiny est en 1989 en Iran.*

- **baroud** [ba/rud] بارود / باراد

C'est un nom masculin qui désigne la parade rituelle lors de certaines cérémonies en Algérie. Ce mot signifie aussi en français le combat شجار أو مشاجرة en langage argotique.

*Ex: Il y a un baroud d'honneur pour l'humanité, le début de la fin.*

*Ex: Il y a du baroud sur la place, regarde ! les voisins se battent.*

- **burkini** [byr/ki/ni] بوركيني

C'est un nom masculin qui désigne habituellement un maillot de bain pour la femme recouvrant la totalité du corps à l'exception du visage, des mains et des pieds.

*Ex: Cette femme musulmane nage dans la piscine en portant un **burkini**.*

- **burqa** [byr/ka] برقع

C'est un nom féminin, le synonyme du «niqab» qui désigne en Afghanistan, le vêtement souvent bleu qui couvre entièrement la tête et le corps, c'est une grille au niveau des yeux qui permet de voir sans être vu. Ce mot signifie aussi le voile fixé sur la tête, par-dessus un hijab, et qui couvre la tête avec une fente permettant de voir.

*Ex: Cette femme musulmane vit en Afghanistan, elle ne sort jamais de la maison sans **burqa**.*

- **charia** [ʃa/rja] شريعة

C'est un nom féminin qui désigne la loi religieuse islamique. L'islam est la seule religion qui ait logiquement tendu à organiser une société sur ce principe, par le moyen de la charia, moyen qui consolide l'ethnique sociale de l'islam, mais laisse de côté la politique, l'administration et le commerce.

*Ex: Les Musulmans se marient selon la **charia** islamique.*

- **chiite** [ʃi/it] شيعة

C'est un adjectif masculin et féminin qui est schismatique, en se référant à l'islam. C'est aussi un nom masculin et féminin qui désigne le musulman qui reconnaît l'imamat d'Ali, le gendre et le cousin du prophète Mohamed. Le mot «chiite» est l'antonyme du mot «sunnite».

*Ex: Cet homme vit à Téhéran, il est **chiite**.*

- **djihad** [dʒi/ad] جهاد

C'est un nom masculin qui désigne, au sens figuré, une croisade, une guerre ou une lutte à connotation religieuse. Ce mot d'origine arabe signifie la guerre sainte menée contre l'occupation, l'exploitation et l'injustice, c'est une guerre sainte pas forcément dirigée contre les mécréants. Dans l'islam, le djihad signifie l'effort sur soi-même que tout musulman doit accomplir contre ses passions. On peut définir le djihad comme un combat pour défendre le domaine de l'Islam. Ce mot est fréquent et employé par les Français à partir du XIXe siècle.

*Ex: Le **Djihad** est un devoir national contre l'ennemi qui occupe notre patrie.*

- **djihadiste** [dʒi/a/dist] جهادی

C'est un adjectif masculin et féminin qui concerne le djihad. C'est aussi un nom masculin et féminin qui désigne le combattant du djihad. «*Un djihadiste est donc un acteur, participant au djihad soit un sympathisant, militant du djihad comme moyen de résistance*». (Benmayouf, 2008)

*Ex: Ossama Ben Laden, le leader des **djihadistes** en Afghanistan, est assassiné par les forces américaines.*

- **fatwa** [fa/twa] فتوى

C'est un nom féminin qui désigne, dans le droit, la consultation, le décret ou la décision rendue par le mufti sur un point de

la loi musulmane. Ce mot signifie, au sens figuré, la décision annoncée de manière officielle et n'admettant aucune contradiction.

*Ex: La fatwa du mufti d'Arabie saoudite contre les échecs a été critiquée alors qu'un tournoi à La Mecque débute vendredi.*

- **hallal ou halal** [a/lal] حلال

C'est un adjectif masculin invariable. Dans l'Islam, cet adjectif qualifie tout ce qui est permis par le Coran et en particulier tout ce que l'on peut manger en respectant les recommandations du Coran. Cet adjectif signifie aussi celui qui vend des produits conformes aux prescriptions du Coran et celui qui abat les animaux de la façon prescrite dans le Coran sacré. C'est aussi un nom masculin commençant par un h aspiré.

*Ex: Comme musulman, j'aime acheter tous les produits alimentaires halals.*

*Ex: Ce boucher abat de la viande d'une façon prescrite dans le Coran. C'est hallal.*

- **intifada** [in/ti/fa/da] انتفاضة

C'est un nom féminin qui désigne une révolte contre un régime oppresseur ou un ennemi étranger. Ce nom signifie, en particulier, un fort mouvement d'opposition populaire contre l'armée israélienne présente dans les territoires occupés et dans certaines zones dévolues à l'Autorité palestinienne (bande de Gaza, Cisjordanie), s'étant étendu à des actes de violence dirigés contre les juifs dans certains pays occidentaux.

*Ex: Tout le monde est pour l'intifada palestinienne contre l'armée israélienne.*

*Ex: Les forces de l'occupation israélienne essaient de lutter contre l'intifada palestinienne.*

- **méchoui** [me/fwi] مشوى

C'est un nom masculin qui désigne un mouton ou un agneau entier rôti à la broche sur les braises d'un feu de bois. Ce nom signifie également une portion de ce mouton servie au repas. Le méchoui est aussi le repas où est servie une telle viande.

*Ex: J'aime bien manger du méchoui au déjeuner.*

- **merguez** [me/fwi] (سجق مغربي) مرقاز

C'est un nom féminin qui désigne, dans la cuisine, une fine saucisse épicée, faite de bœuf ou de mouton, originaire du Maghreb et destinée à la grillade.

*Ex: La plupart des habitants du Maghreb aiment manger de la merguez.*

- **salafiste** [sa/la/fist] سلفى

C'est un nom masculin et féminin qui désigne, dans la religion islamique, l'adepte du salafisme. Le nom «salafiste» est le synonyme du nom «salafi». Le salafisme est un mouvement sunnite qui revendique un retour à l'Islam des origines, fondé sur le Coran et la sunna.



*Ex: C'est un homme salafiste, il revendique le retour aux origines de l'Islam.*

- **sunnite** [sy/nit] سني

C'est un adjectif masculin et féminin qui qualifie une forme de l'islam orthodoxe et traditionnel. C'est aussi un nom masculin et féminin qui désigne le musulman orthodoxe qui s'attache à la tradition de l'islam. Le mot «sunnite» est l'antonyme du mot «chiite».

*Ex: Cet homme vit à Riad, il est sunnite. C'est un musulman orthodoxe.*

*Ex: Dans le monde islamique, il y a une grande guerre entre les sunnites et les chiites.*

- **taboulé** [tabule] تبولة

C'est un nom masculin qui désigne, dans la cuisine, la salade des fines herbes hachées, agrémentée de quelques grains de boulghour gonflés dans un mélange d'huile d'olive et de jus de citron, avec divers ingrédients rajoutés selon le goût du cuisinier: tomates, oignons, menthe, olives,...etc.

*Ex: Pour faire du taboulé, il faut ajouter un peu d'huile d'olive, du jus de citron, des tomates, des oignons et de la menthe.*

- **tchador** [tʃa/dɔr] شادور (عباءة فارسية)

C'est un nom masculin, le synonyme du «jilbab» qui désigne habituellement une pièce de tissu semi-circulaire ouverte

sur le devant, portée traditionnellement par les femmes iraniennes et dans quelques pays d'Asie centrale. Cette tenue est en place avec les mains, les dents ou une pince.

*Ex: Cette femme iranienne préfère toujours mettre un tchador.*

### **Les problèmes de l'intégration des emprunts arabes:**

Le terme étranger d'origine arabe n'est pas néologique quand il entre dans le système linguistique de la langue française. Il existe cinq types de l'installation d'un terme étranger (l'arabe) dans le système linguistique d'une langue d'accueil (le français) parce que le système de la langue arabe (classique ou dialectal) est très différent de celui de la langue française. C'est pourquoi, il existe des problèmes de prononciation et d'orthographe.

#### **1- Intégration graphique**

En général, les emprunts à la langue arabe sont peu intégrés et la graphie arabe est simplifiée. Il existe certains procédés d'intégration graphique:

- L'intégration graphique est renforcée par la présence de l'accent français. Prenons l'exemple du mot "médina".
- Il y a quelques caractéristiques arabes qui restent et conservent le phénomène de l'apostrophe propre à l'arabe. C'est le cas du mot d'origine arabe "k'hôl" /kol/. C'est une poudre cosmétique pour maquiller les yeux de la femme arabe.
- Dans le mot "moudjahidines" /mudzaidin/, c'est le pluriel du mot arabe "moudjahid", il faut noter que l'apparition du e muet n'existe pas en arabe.

- Le remplacement du /ou/ par le /u/ se trouve dans le mot "sounna" / pour devenir "sunna".
- Le remplacement du /k/ par le /c/ se trouve dans le mot "karrûba" خروب / pour devenir "caroube". C'est le fruit du caroubier.
- Le remplacement du /q/ par le /qu/ se trouve dans le mot "tariqa" / pour devenir "tariqua". C'est l'ensemble des ordres religieux mystiques de l'Islam.

## 2- L'intégration phonologique

Il est bien remarquable que chaque intégration phonologique est accompagnée d'une intégration graphique : l'une est francisée; et l'autre est formée d'après le système phonétique de la langue d'origine (l'arabe).

- Le mot "casbah", la citadelle du souverain dans les pays arabes, se prononce /kasba/.
- La consonne pharyngale "ع", inconnue et disparue en français, est remplacée dans la prononciation en faveur de la voyelle /a/:

Ex: Le nom propre ALI se prononce /ali/.

- Les emprunts qui comportent le phonème /خ/ qui ne se trouve pas en français et qui est orthographié kh, garde la même prononciation de l'arabe.

Ex: cheikh, un chef de tribu dans un pays arabe, se prononce /ʃek/.

- Les affriquées en position initiale conservent le même état dans la variété régionale du français.

Ex: Le /dʒ/ dans le mot arabe "djihad" se prononce /dʒhad/.

Ex: Le /tʃ/ dans le mot arabe "tchamir" se prononce /tʃamir/.

- En français, la longueur est signalée par des accents ou est supprimée.

Ex: Le mot arabe "maqâm" se prononce /maka:m/ ou /makam/ en français.

### **3- Intégration sémantique**

Dans ce type d'intégration, le mot emprunté de la langue de source (l'arabe) peut conserver son sens original ou il peut prendre d'autres sens dans la langue d'accueil (le français).

- Il peut conserver en français son sens original en arabe alors qu'il a profondément changé dans la langue arabe.

- Il peut se trouver transféré à des notions qui ne sont pas complètement identiques à celles qu'il indique dans sa langue.

- Il peut perdre sa polysémie au profit d'une monosémie dans la langue d'accueil (le français).

### **4- Intégration morphosyntaxique**

Cette sorte d'intégration est très essentielle car elle représente le noyau de la langue française et toutes les langues vivantes. Mais il faut avouer qu'il y a beaucoup de problèmes

d'adaptation des catégories langagières de la langue arabe à la langue française. C'est le cas du nombre et du genre...etc.

En ce qui concerne le nombre, le mode de la formation du pluriel est variable, il n'est pas soumis à certaine norme morphologique. Grâce aux journalistes français d'origine arabe qui écrivent des "moqqademes, (le pluriel de moqqadem), des chioukhs (le pluriel de cheikh et des diours (le pluriel de dar), le peuple français a connu ce mode de la formation du pluriel. En observant les exemples précédents, nous pouvons voir quelques possibilités suivantes :

- En arabe, dans les cas du pluriel, il y a une variante graphique du vocable. Le pluriel est observé sémantiquement, il n'est pas noté grammaticalement.
- En français, dans le cas du pluriel, il y a souvent la lettre /s/ ou la lettre /x/ à la fin du mot français mais la marque du pluriel ne se prononce jamais.
- La formation du pluriel est une combinaison des deux systèmes : un signifiant arabe et un autre français.

En ce qui concerne le genre, il correspond, dans la plupart des cas, à celui de la langue d'emprunt. Mais il y a quelques exceptions:

Ex: Les deux mots "calif" الخليفة et "henné" الحنة sont féminins en arabe mais ils sont masculins en français.

Parfois, le genre du mot français d'origine arabe est fluctuant: le mot peut être masculin ou féminin.

Ex: caïdat /kaida/, القاعدة c'est le gouvernement ou la fonction du caïd.

## 5- Intégration morpholexicale

Pour cette sorte d'intégration, l'emprunt de la langue de la source (l'arabe) est intégré dans l'usage de la langue d'accueil (le français) quand il est employé pour la dérivation ou pour la composition du mot qui est issu du lieu même où il se manifeste.

Après avoir parcouru tous les types de l'intégration, nous pouvons dire que toutes les caractéristiques linguistiques (phonologie, orthographe, lexique, syntaxe et morphologie) peuvent être empruntées. Notre étude linguistique de l'influence langagière de l'arabe sur le français contemporain montre que le comportement des emprunts, en ce qui concerne le genre et le nombre, n'est pas standardisé: les uns conservent le genre de la langue d'origine (l'arabe), et les autres le perdent en faveur de la langue d'accueil (le français).

Dans la vie quotidienne en France, les Français utilisent souvent des mots qui sont d'origine arabe. Dans l'ouvrage d'Henriette Walter intitulé "*L'aventure des mots français venus d'ailleurs*", elle dit : "Nous sommes tous des polyglottes" puisqu'en réalité, la langue française n'est pas si française que ça. Malgré que la langue française soit une langue latine mais elle s'inspire également de l'anglais, du néerlandais, du celte ou même du japonais. La langue arabe a donné à la langue française presque 5% de ses mots. Cela est dû à l'expansion de la civilisation arabe à partir du 7<sup>ème</sup> siècle. Par exemple, dans le domaine des mathématiques, les chiffres qui ont été élaborés par le mathématicien

Al-Khawarizmi ont été importés au 10<sup>ème</sup> siècle. Il y a aussi beaucoup de mots argotiques comme Kawa, toubib, souk qui font partie intégrante du langage français. Mais quels sont les plus célèbres mots arabes qui ont conquis la langue française ?

- De l'arabe كحل (*kohl*), qui désigne une "très fine poudre d'antimoine". L'antimoine est un métalloïde, qui une fois réduit en poudre, servait à l'époque à soigner les yeux et à les maquiller. Ce qu'on appelle aujourd'hui le Khôl. Le terme arabe a été repris par les Espagnols qui l'ont transformé en "alcool" et dont la signification est passée "d'élément très fin et très pur" à "essence obtenue par distillation" grâce au médecin suisse Paracelse au 16<sup>e</sup> siècle.
- De l'arabe مخازن (*makāzin*), le terme était alors employé pour parler d'un entrepôt, d'un dépôt ou d'un bureau. Sa signification n'a pas subi de transformation particulière.
- Razzia est bel et bien un mot arabe. De l'arabe غَزْوَة (*ghazwa*), razzia fait référence à une invasion ennemie. *Ghazwa* ou *ghaziya* en arabe maghrébin, devient razzia en italien. Aujourd'hui, on ne l'utilise non plus pour faire référence à une attaque de pillards mais pour le fait "d'emporter (quelque chose) par surprise ou violence, en ne laissant rien".
- Jupe n'est pas directement emprunté à la langue arabe, nous le tenons en réalité de l'italien giubbia, lui-même inspiré de l'arabe جبة (*jubba*). Il était surtout employé pour désigner les toges portées par les hommes, même s'il a vite été repris par les femmes et désigne aujourd'hui le vêtement que l'on connaît.

- Niquer, issu de l'argot nord-africain نك (*nik*) signifie "faire l'amour" et نكاح (*nikāḥ*), "coït". Niquer est un héritage du "sabit", un dialecte mélange d'espagnol, d'italien et d'arabe utilisé par les commerçants et marins méditerranéens afin de pouvoir communiquer entre eux.
- Meschino en italien, ou encore mezquino en espagnol. Ces deux déclinaisons, qui ont inspiré le français, viennent en réalité du mot مسكين (*miskīn*), traduit par "pauvre". Même si l'expression arabe a été remise au goût du jour, il s'avère que son origine remonte à la Mésopotamie. Elle vient de l'Akkadien, une langue parlée au moins du début du III<sup>e</sup> jusqu'au I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C et désignait alors "celui qui se prosterne, se soumet". Le terme a donc été largement dévié par la langue française puisqu'il fait référence à quelqu'un qui "manque de générosité, d'élévation, de largeur de vues".
- Ce mot nous vient de la ville de Béjaïa (بجاية), aussi appelée Bougie et Bgayet en berbère. À l'époque, le commerce de cire y est florissant, faisant de la petite ville à l'est d'Alger, l'une des plus grands exportatrices du bassin méditerranéen. "Bougie" désignait donc la cire qui servait à faire des chandelles.
- De l'arabe طاس (*tāsa*). Le mot a été introduit grâce à l'importation des poteries orientales en provenance de Tyr, ville du sud du Liban.
- La mousseline, étoffe de coton très fine, nous vient directement de Mossoul en Irak. La ville était spécialisée dans la fabrication de ces tissus, d'où le terme "mussolina tela" employé par les commerçants italiens et qui signifie "toile de Mossoul". C'est



avec son exportation en France qu'elle s'invite dans notre garde-robe et dans notre dictionnaire.

- Originaires d'Iran, le nom persan des épinards est اسفناج (*āsfanāġ*). Reconnus pour leurs vertus thérapeutiques, ils sont exportés par les Arabes en Espagne puis en France, où l'on reprend le terme courant arabe andalou.

Dans un article publié au Figaro le 30 juillet 2018, la journaliste française Claire de Montgolfier a cité quelques mots français empruntés à l'arabe sans le savoir des Français.

Le dictionnaire des mots français d'origine arabe a bien retracé l'histoire de quatre cents mots d'origine arabe employés dans tous les domaines de la vie française quotidienne. Ce dictionnaire, agrémenté de calligraphie arabes et d'une anthologie de textes littéraires de Rabelais à Houellebecq, montre l'évolution orthographique de ces mots empruntés de l'arabe, et leurs usages anciens et modernes. (Djebar et Guemriche, 2007)

### Qu'est-ce que l'emprunt lexical ?

Il est bien considérable que l'emprunt lexical représente une source nécessaire pour enrichir n'importe quelle langue. Il est considéré l'un des mécanismes naturels utilisés à l'évolution des langues et leur enrichissement. Chaque langue, pour pouvoir continuer à se trouver, a besoin d'une forme de néologie comme l'emprunt lexical.

Bernard Quémada a prouvé qu' *«Une langue qui connaîtrait aucune forme de néologie serait déjà une langue morte, et l'on ne saurait contester que l'histoire de toutes nos langues*

*n'est, en sommes, que l'histoire de leur néologie.» (Quémada, 1971).*

D'après Claude Hagège, l'emprunt lexical est «*un facteur constitutif de la vie des langues, laquelle est liée à celle des populations mêmes (sic) qui les parlent, et il n'existe pas de langue qui n'ait à tel ou tel moment, fait des emprunts à d'autres.»*( Hagège, 2006).

L'emprunt linguistique n'est pas un phénomène moderne, il existe depuis longtemps mais sous l'influence des médias et de l'Internet et grâce aux rapports politiques, historiques et économiques des pays, nous avons vu un grand nombre d'emprunts lexicaux introduits dans une langue vivante comme le français et l'arabe. C'est pourquoi, les linguistes s'intéressent à étudier la quantité et la nature de ces emprunts qui jouent un rôle primordial pour l'enrichissement des langues vivantes.

### **Quels sont les types de l'emprunt lexical ?**

Avant de traiter les types des emprunts lexicaux, il faut signaler que les linguistes ne sont pas d'accord sur la typologie de ces emprunts. - Henriette Walter a distingué sept types d'emprunts: (Walter, 2006)

1- les xénismes <sup>(1)</sup>

2- les xénismes naturalisés

---

<sup>(1)</sup> - Les xénismes sont des mots empruntés occasionnellement à une langue étrangère. On les appelle aussi "étrangismes". Le xénisme introduit dans le corps d'une phrase un signifié propre à la langue étrangère; c'est parce qu'il demeure effectivement étranger, comme "cant".

3- les emprunts purs et simples

4- les emprunts sémantiquement et grammaticalement modifiés

5- les pseudoemprunts

6- les calques

7- les emprunts provisoires et les emprunts qui réussissent.

- Christine Loubier ramène les types d'emprunts lexicaux à quatre seulement: (Loubier, 2011)

1- **L'emprunt intégral:** *«c'est la lexie transférée vers la langue réceptrice sans modification aucune aussi bien au niveau du sens qu'au niveau de la forme. C'est le cas, par exemple, du mot «compuer» qui a été transféré dans son intégralité ( forme et sens) de l'anglais au français.»*

2- **L'emprunt hybride:** *«c'est un mot dont on a conservé une partie et substitué l'autre par un élément de la langue emprunteuse. Le mot «halalisation», par exemple, est composé d'une partie arabe (halal) et d'une partie française (isation).»*

3- Le calque: c'est un emprunt lexical dont les constituants ont été traduits littéralement, en imitant le mot d'origine sans l'emprunter tel quel. Le mot anglais «flea market» est un calque du mot français «marché aux puces».

4- **Le faux emprunt:** *«c'est un mot qu'on prend pour un emprunt intégral, alors qu'il ne l'est pas parce qu'il n' a pas d'équivalent dans la langue donneuse». Le mot «tennisman» est un mot créé dans la langue française au moyen de l'imitation de la*

langue anglaise malgré que ce mot ne se trouve jamais chez les Anglais et les anglophones.

- Il existe une autre typologie qui délimite les types de l'emprunt lexical en trois seulement: l'emprunt direct, le calque et l'emprunt sémantique.

**1) l'emprunt direct** : quand un mot ou un groupe de mots est transféré vers la langue réceptrice sans modification au niveau du sens et au niveau de la forme comme dans les mots empruntés de l'anglais: *staff*, *shopping*, *computer* ou avec adaptation phonétique ou orthographique comme dans les mots empruntés de l'anglais: *cafétéria*, *cannelloni*.

**2) le calque** : quand il y a une adoption du sens d'un mot étranger par un mot déjà existant dans la langue réceptrice. Par exemple, le mot composé français «salle de séjour» se calque sur la construction anglaise «living-room». Il y a aussi le mot composé français «gratte-ciel» qui se calque sur la construction anglaise «skycraper».

**3) l'emprunt sémantique**: quand un sens d'origine étrangère est ajouté à un mot de la langue d'arrivée. L'emprunt sémantique, aussi appelé *calque sémantique*, consiste en l'attribution d'un sens nouveau à une forme déjà existante dans une langue, sous l'influence d'une autre langue comme l'anglais.

Le mot «*pamphlet*» est employé en français pour désigner un court écrit satirique, d'un ton violent et dirigé contre une personne ou une institution. C'est grâce à l'influence de la langue anglaise que le mot «*pamphlet*» a donné, au français québécois, le sens de « prospectus ». mais cet emploi est critiqué.

### **Pour ou contre l'emprunt linguistique ?**

Certains linguistes sont contre l'emploi de l'emprunt linguistique. Ils voient que cette sorte d'emprunts n'a aucune utilité et ils le considèrent comme un fait marginal. Plusieurs linguistes partagent ce point de vue comme Du Bellay, Etiemble et De Gourmont. Ils estiment que l'emprunt linguistique détruit et appauvrit la langue française. Mais il y a d'autres linguistes sont pour l'utilisation de l'emprunt linguistique. Ils le trouvent une nécessité pour l'évolution des langues.

Jean-Marc Chadelat a parlé de l'emprunt en disant: *«quelles que soient en effet leurs techniques, leurs institutions ou leurs façons de vivre, tous les groupes humains empruntent des éléments et des formes issus d'autres systèmes linguistiques que les leurs.»* (Chadelat, 2000)

Moi, comme linguiste, je suis tout à fait d'accord avec ce point de vue; c'est pour cela, je m'intéresse à rédiger cette étude pour signaler l'influence langagière de l'arabe sur le français contemporain en insistant sur l'emprunt linguistique est un fait indispensable pour l'enrichissement de la langue française.

### **Qui sont les organismes de contrôle ?**

Dans beaucoup de pays du monde, il y a des organismes de contrôle qui sont destinés à réguler l'apparition des nouveaux mots, traiter tous les problèmes concernés à la grammaire ou à la prononciation. Ces organismes s'occupent de définir et gérer la politique linguistique en matière d'officialisation et de terminologie; ils surveillent l'évolution de la situation linguistique de leur

pays et en faire rapport aux autorités compétentes; ils assurent également le respect des lois et des règlements en agissant d'office à la suite de la réception des plaintes; ils peuvent enfin établir les programmes de recherche nécessaires à l'application de la loi et effectuer ou faire effectuer les études prévues par ces programmes. Donc, les organismes de contrôle jouent un grand rôle dans la création des mots nouveaux ainsi que dans l'acceptation des mots emprunts d'une langue étrangère.

En France, il existe deux organismes officiels: le premier, c'est l'**Académie française** et le second, c'est **la Délégation générale à la langue française**. Au Québec, il y a un organisme intitulé l'**Office québécois de la langue française**. En Égypte, il y a un seul organisme officiel, c'est l'**Académie de la langue arabe** مجمع اللغة العربية (majmae allughat alearabia)

## **Conclusion**

Dans la présente étude linguistique, nous avons essayé de rendre compte de la manière de prononcer les mots français d'origine arabe dont la langue première est différente de la langue source des néologismes employés. À travers cette étude, nous avons traité deux aspects principaux de l'analyse linguistique des emprunts: l'un était phonologique; et l'autre était morphologique.

Nous nous sommes demandé si cette articulation un peu particulière est en relation avec l'intégration phonétique des emprunts.

En parcourant cette recherche, nous avons remarqué la grande influence langagière de l'arabe sur le français contemporain. Nous avons constaté des mots d'origine arabe prononcés selon la prononciation enregistrée par le Dictionnaire de l'Académie française. Nous avons étudié le grand rôle et l'importance des emprunts arabes pour enrichir la langue française contemporaine en citant le nombre des mots arabes qui ont conquis le français dans les différents domaines. Nous avons mis en lumière sur la prononciation et la signification des mots français d'origine arabe. Concernant les emprunts, nous avons expliqué tous les types d'emprunts avec quelques exemples.

D'ailleurs, notre étude a indiqué la grande place de l'arabe dans la langue française. Nous avons présenté une liste de mots d'origine arabe, employés couramment en français contemporain.

Chaque mot emprunté à l'arabe a été présenté avec sa transcription phonétique en précisant sa nature et sa signification en français. Enfin, nous avons traité les problèmes de l'intégration des emprunts arabes en mettant l'accent sur les types de l'emprunt lexical et l'importance de l'emprunt linguistique.

Pour conclure, il faut avouer que l'arabe a exercé une influence langagière considérable sur le français moderne dans plusieurs domaines où beaucoup de ces emprunts concernent les sciences, les mathématiques, la flore, les mœurs, l'astronomie, etc.



## Bibliographie

- BENMAYOUF, Chafia Yamina, «*Renouveau social, renouvellement langagier dans l'Algérie d'aujourd'hui*», l'Harmattan, Paris, 2008.
- CAUBET, Dominique, «*L'arabe marocain: Phonologie et morphosyntaxe*», Langues et littératures orales Études chamito-sémitiques. Langues et littératures orales, Peeters, Belgique, 1993.
- CHADELAT, Jean-Marc, «*Valeur et fonctions des mots français et anglais à l'époque contemporaine*», 1 vol., Collection (Langue & Parole), l'Harmattan, Paris, 2000.
- GUIRAUD Pierre, "*Les mots étrangers*", Paris, PUF, collection "Que sais-je?", n°1166, Paris, 1965.
- HAGEGE, Claude, «*Combat pour le français: Au nom de la diversité des langues et des cultures*», Collection Hors collection, Odile Jacob, Paris, 2006.
- PRUVOST, Jean, «*Nos ancêtres les Arabes: ce que notre langue leur doit*», Essais et Documents, JC Lattès, Paris, 2017
- TARDIVEL Louis, "*Répertoire des emprunts du français aux langues étrangères*", Éditions du Septentrion, le Québec, 1991.
- WALTER Henriette. "*L'aventure des mots français venus d'ailleurs*", Paris, Éditions Robert Laffont, 1997.
- WALTER, Henriette, «*L'intégration des mots venus d'ailleurs*», *Alsic*, Vol. 8, n° 1, 2006.

## **Dictionnaires:**

- ACADÉMIE Française, "*Dictionnaire de l'Académie française*", Bibliolife DBA of Bibilio Bazaar II LLC, 2015.
- DJEBAR, Assia et QUEMRICHE, Salah, «*Dictionnaire des mots français d'origine arabe: turque et persane*», Seuil, Paris, 2007.
- KURTZ Jean-Paul, "*Dictionnaire Étymologique des Anglicismes et des Américanismes*", Books On Demand, Norderstedt, 2013.

## **Sites électroniques consultés**

- <https://numerique.banc.qc.ca>, «De l'usage de l'emprunt linguistique» de Christine Loubier, 2011, consulté le 9 janvier 2022.
- <https://journals.openedition.org>, « *Genre et nombre des emprunts nominaux de l'arabe marocain au français : étude phonétique et morphologique* », Pratiques [En ligne], , mis en ligne le 15 décembre 2021, consulté le 03 janvier 2022.
- <https://journals.openedition.org>, « L'intégration des mots venus d'ailleurs », *Alsic* [En ligne], Vol. 8, n° 1 | 2005, document alsic\_v08\_03-rec3, mis en ligne le 15 novembre 2005, consulté le 15 février 2022.
- [www.theses.fr](http://www.theses.fr), avril 2020.
- [www.photo.neonmag.fr](http://www.photo.neonmag.fr), consulté le 3 octobre 2020.
- [www.academie-francaise.fr](http://www.academie-francaise.fr), consulté le 20 décembre 2021.
- [www.editions-jclattes.fr](http://www.editions-jclattes.fr), consulté le 15 février 2022.
- [www.axl.cefan.ulaval.ca](http://www.axl.cefan.ulaval.ca), consulté le 16 février 2022.
- [www.lalanguefrancaise.com](http://www.lalanguefrancaise.com), consulté le 17 février 2022.